

## Compte rendu du conseil municipal du 28 novembre

Absentes excusées : Carole ROCHE – M. Paule MALIGNE  
Présents : 13 conseillers

Date de convocation : 18 novembre 2016  
Secrétaire de séance : Evelyne BOYER

Le compte rendu de la dernière réunion n'appelant pas de modification a été approuvé à l'unanimité.

### Approbation de la modification simplifiée du PLU.

Afin de prendre en compte les dispositions de la loi Macron, et intégrer le dispositif relatif au changement de destination pour des bâtiments identifiés dans les zones A et N, une modification du PLU a été engagée. Une enquête publique a eu lieu durant un mois. Aucune réclamation n'a été émise pendant ce laps de temps. Le conseil décide à l'unanimité d'approuver cette modification simplifiée.

Redevance d'occupation du domaine public par FT. Orange verse à la commune, tous les ans, une somme en fonction du kilométrage des réseaux souterrains et aériens. Accord du conseil à l'unanimité.

Adhésion à la fourrière de la ville de Brive : le Conseil autorise le Maire à signer la convention liant la commune à celle de Brive. La participation est fixée à 1€/habitant. Convention signée pour 5 ans. Unanimité.

Décision modificative : des arrêtés de subvention ont été reçus après le vote du budget; ces modifications permettent d'inscrire ces recettes dans chaque opération. Unanimité.

Décision modificative pour paiement du FPIC : cette écriture n'était pas prévue au moment du vote du budget. Le conseil, lors de sa dernière réunion avait émis un avis défavorable pour le reversement de cette somme à la CABB. La somme de 1410€ sera à payer et est prévue au budget. Décision du conseil : 2 votes contre – 11 pour.

### Participation à l'achat de matériel pour le psychologue scolaire

Le maire a reçu un courrier de l'Education nationale demandant une participation pour achat de matériel pour le psychologue qui intervient dans l'école : somme 222€. Le conseil ne comprend pas pourquoi cette dépense devrait être prise en charge par la commune. Après discussion, le conseil décide par 4 abstentions et 9 voix contre de ne pas participer à cet achat. Un courrier argumenté sera envoyé à l'Inspection.

### Délégués pour le SIAV

Délégués titulaires : Gérard PETIT – Olivier SAVIGNAC  
Délégués suppléants : Martine SOUZY – Léon GOUDAL

Délibération pour paiements de travaux en début d'année : autorisation pour mandater des travaux en début d'année avant le vote du budget dans une proportion de 25% des crédits ouverts au budget précédent : accord du conseil.

### Questions diverses :

Agence postale : présentation de l'employée de l'agence postale, Madame Denise Claret. Elle est installée dans le secrétariat de mairie tant que les travaux et tous les problèmes d'informatique ne sont pas terminés dans l'ancienne poste.

Sirtom : les bacs jaunes ont été livrés dans la partie basse de la commune; jusqu'aux Combes, Monteil et Sarget. La collecte des bacs commencera le vendredi 9 décembre pour un passage tous les 15 jours.

Dorsal : les travaux devraient être terminés en décembre. Les mises en service devraient intervenir fin février.

Taille des arbres : des devis ont été demandés à des paysagistes locaux. Le dossier sera réexaminé en janvier.

MSAP : compte rendu de l'avancement du projet fait par JJ Sans et M. Souzy : La MSA a donné son accord. Un projet de convention va être envoyé à la CPAM, Pôle emploi et à l'Office de tourisme communautaire.

Réunion de la CABB sur la TIEOM (taxe incitative d'enlèvement des ordures ménagères). Le taux d'incitation passera à 35% au lieu de 20% actuellement, ce qui baissera le taux appliqué à la valeur locative.

Leader : c'est un programme européen destiné à soutenir des projets pour le développement local ; notre commune peut en bénéficier. Un comité de pilotage est mis en place pour élaborer des propositions à présenter à la CABB, chargée de la gestion de ce programme, pour en vérifier l'éligibilité, et nous apporter les conseils nécessaires. Nous avons jusqu'à fin 2020 pour mener à bien cette démarche.